

Comité de Quartier « Puits d'Ordet / Zola / Kleber »

Réunion du 08 Février 2021

Pour des raisons sanitaires liées à l'épidémie de COVID,
la réunion s'est tenue en visioconférence

édité le 19 Février 2021

Référence : ST2021_184

Présents : Elus : Mme MAZZUCA, M. GENNARO
Membres du comité de quartier inscrits sur la feuille de présence
M. MADELON directeur des services techniques..

OBJET	PRECISIONS DE LA COMMUNE
Election du référent de comité de quartier	
A ce jour, personne ne s'est porté candidat	Il est possible de se porter candidat ultérieurement. Envoyez votre candidature par mail à comitesdequartiers@laravoire.com
Présentation de l'aménagement du Puits d'Ordet	
Une représentante du « 360 » demande s'il est possible de supprimer des places de stationnement (15 et 16 à minima) pour permettre le ramassage des ordures ménagères depuis la route.	La commune sollicitera Grand Chambéry à ce sujet pour les capacités de manœuvre du camion de ramassage.
Un membre du comité de quartier rappelle le risque d'accident des cyclistes en cas de voirie partagée. Il serait bon de rajouter des panneaux.	La commune s'est rapprochée de Grand Chambéry. L'axe ne justifie pas une piste bidirectionnelle. La commune complétera l'aménagement avec la création d'une zone 30, les panneaux associés et un marquage au sol complémentaire avec des logos vélos.
La sortie sur la rue de la Concorde est dangereuse.	La rue du Puits d'Ordet est actuellement une priorité à droite. Le carrefour pourra être retravaillé avec Grand Chambéry, gestionnaire de cette route, en relation avec le programme situé en face du cimetière.
Il faudrait promouvoir bus et vélo pour le quartier.	Ce sujet est déjà régulièrement évoqué par la Mairie à Grand Chambéry.

Point sur les projets de construction	
<p>Il n'y a plus de permis de construire en cours.</p> <p>La mairie avait fait ses retours auprès du promoteur suite au dernier Comité de quartier, notamment sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cheminement piétons le long du projet - Emplacement des CGV sur leur parcelle - Positionnement de l'entrée parking face à l'entrée « Fleur de Savoie » - Supprimer les aménagements dans la bande de 18 mètres au bord de la mère. <p>La mairie attend un nouveau Permis de Construire avec réponse aux attentes exprimées ci-dessus.</p> <p>Remarques sur le stationnement difficile rue du puits d'ordet qui sera accentué avec ce projet.</p>	<p>Le domaine public peut être utilisé par tous. Une alternative au stationnement existe avec le parking du Boulodrome ; La mairie travaille également pour sécuriser et ouvrir le parking Silo au plus tard à la réalisation de ce projet.</p>
Compostage Collectif	
<p>Cela nécessite des volontaires pour démarrer le projet</p> <p>Les bonnes volontés peuvent se rapprocher de Mme Mazzuca</p> <p>L'emplacement dans le quartier peut se faire en fonction des volontaires.</p> <p>Aucun emplacement n'est actuellement arrêté.</p>	
Divers	
<p>Il est proposé de travailler l'aménagement le long de la Mère avec les 3 Comités de Quartiers concernés. Au-delà de l'aménagement, d'autres sujets communs peuvent être proposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - journée de ramassage / nettoyage - référence biodiversité... 	<p>Monsieur le maire approuve l'idée qui est conforme au règlement des comités de quartier. Il précise que le CMJ partage cette problématique du nettoyage sur la commune et pourrait être également porteur de ce sujet.</p>
<p>Difficultés pour les personnes à mobilité réduite de circuler le long de la rue de la Concorde</p>	<p>Cette difficulté est bien recensée au niveau de la Mairie mais cette rue est une voirie d'intérêt communautaire et donc gérée par Grand Chambéry.</p> <p>La rue de la Concorde nécessite une emprise pour faire les travaux (Espace Réserve de 5 mètres) – cette bande existera avec les projets de la Plantaz</p>

Il y a un problème de déchets sauvages	Des panneaux sont mis en place sur les secteurs de ramassage des déchets –Des rappels à l’ordre par la Police Municipale et des verbalisations se font et se feront tant que de nécessaire – un arrêté municipal a été pris en ce sens l’été dernier.
Il y a beaucoup de déjections canines.	La commune a mis en place des « sacs crotte » et travaille la pédagogie des habitants pour espérer une amélioration. Si nécessaire, elle en passera par la répression, mais elle souhaiterait éviter cette option ultime.
Le bâtiment « 360 » récupère les déchets du reste du lotissement	La commune se rapprochera de Grand Chambéry pour connaître l’organisation des bacs roulants aux Chassettes.
Problèmes de circulation rue de la Concorde -> est-il prévu un aménagement de la route ?	cette rue est une voirie d’intérêt communautaire gérée par Grand Chambéry. Un aménagement nécessite une emprise et pose toujours la problématique du foncier qui sera réglée avec l’avancement des projets de la Plantaz. Dans l’attente, l’aménagement le long de la Mère pourrait apporter des solutions de tranquillité pour les modes doux (piétons, vélos, ...)
Problèmes de signalisation horizontale pour accéder à Super U au niveau du carrefour Kleber/Cassin + manque de traversée piétonne rue Kléber au niveau de la rue Charlety.	La commune se charge d’avancer sur ces 2 sujets. 1° sujet à compétence communale, 2° sujet pour solliciter Grand Chambéry, gestionnaire de la voie.

Prochaine réunion de la commission :

Vous recevrez votre invitation par mail et une information sera donnée sur page Facebook et sur le site internet de la mairie

Sandrine MAZZUCA

Conseillère déléguée au Comité de Quartier
Puits d’Ordet / Zola / Kleber

